

Les césures à l'EM-Sorbonne

	Année de césure	Diplômes universitaires (DU)	
		DU – CPE	DU – MIP
Caractéristique et règlement	Interruption ponctuelle des études Règlement et modalités de contrôle des connaissances de l'Université Paris 1 Panthéon - Sorbonne	Diplôme d'Université Règlement et modalités de contrôle des connaissances spécifique à l'EMS	Diplôme d'Université Règlement et modalités de contrôle des connaissances spécifique à l'EMS
Statut pendant la période	Étudiant (avec possibilité de stage conventionné en France ou l'international)		
Conditions d'admission et modalités de candidature	<ul style="list-style-type: none"> - Être étudiant(e) de l'EMS en L1, L2, L3 ou M1 et être admis(e) en année supérieure (N+1) - Ne pas avoir déjà effectué une année de césure dans le cycle (a) 	<ul style="list-style-type: none"> - Être étudiant(e) de l'EMS au sein d'un des parcours de L3 et avoir validé sa L3 - Ne pas être accepté(e) en M1 (en liste principale) 	<ul style="list-style-type: none"> - Être étudiant(e) de l'EMS au sein d'un des parcours de M1 ou de M2
	<ul style="list-style-type: none"> - Candidater en déposant son dossier avant le 30 mars de l'année N : + Convention pédagogique dûment complétée (2 exemplaires) + lettre de motivation décrivant les objectifs du projet et les modalités de réalisation + CV (+) facultatif : attestation de l'organisme d'accueil 	<ul style="list-style-type: none"> - Candidater directement sur la plateforme e-candidat (b) 	<ul style="list-style-type: none"> - Candidater directement sur la plateforme e-candidat (b) - Pour les étudiant(e)s ayant validé leur M2 : obtenir l'autorisation de son directeur de M2

	Étude du dossier et accord du Directeur de l'EMS (ou de son représentant)	Étude du dossier et accord du directeur du DU-CPE	Étude du dossier et accord du directeur du DU-MIP
Secrétariat	Mme Rosy Leton	Mme Rosy Leton	Mme Rosy Leton
E-mail de contact	Cesure-EMS@univ-paris1.fr	DU.CPE-EMS@univ-paris1.fr	DU.MIP-EMS@univ-paris1.fr
Prix de l'inscription	Droits d'inscription à taux réduit du cycle (Licence : 113€, Master : 159€, Doctorat : 153€) + cotisation CVEC (Inscription à taux plein, puis remboursement différentiel taux plein / réduit par l'université)	310 € + cotisation CVEC	396 € + cotisation CVEC
Pour se documenter	Site de l'EMS, onglet CESURE	Site de l'EMS, onglet FORMATIONS puis Diplômes d'Université	

Accès à la Foire aux Questions du Ministère :

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid142148/faq-cesure.html>

- (a) Le cycle correspond à la licence ou au master. Une seule césure est autorisée par cycle d'étude.
- (b) Habituellement, les candidatures s'effectuent en juin ; mais il est fortement conseillé de s'informer des dates exactes sur le site de l'EMS.